

Le pape va proroger le pouvoir de confesser des prêtres de la FSSPX

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Eglise universelle](#), [Non classé](#)

Date : 10 avril 2016



La Fraternité sacerdotale Saint-Pie X a organisé (FSSPX) un pèlerinage de deux jours au Puy-en-Velay à l'occasion du Jubilé attaché à ce sanctuaire marial (le 31e depuis l'an 992). Quatre mille fidèles ont pu bénéficier des indulgences dans la cathédrale Notre-Dame. Le matin Mgr Bernard Fellay a prononcé devant eux le sermon de la messe du dimanche du Bon Pasteur et a dévoilé quelques éléments de l'audience que lui a accordée François la semaine passée. « *Le pouvoir de confesser, a précisé le pape, continue bien évidemment après* » la fin de l'année de la miséricorde. Il semble que le Souverain Pontife soit bien déterminé à régulariser la FSSPX quelles que soient les oppositions.

Le lendemain de l'audience, Mgr Bernard Fellay a rencontré Mgr Guido Pozzo, secrétaire de la commission pontificale Ecclesia Dei, qui lui aurait précisé ce que Rome attendait de la FSSPX : « *Nous pensons uniquement vous demander ce que l'on demande – ce qui est nécessaire – à tout catholique, et rien de plus.* » Cela rejoint ce que le prélat italien confiait cette semaine à nos confrères de *La Croix* en parlant des degrés d'adhésion des textes du Concile. À Mgr Fellay, il a précisé, selon les dires de ce dernier : « *Vous avez droit de défendre votre opinion sur la liberté religieuse, sur l'œcuménisme, sur les relations avec les autres religions* ». En même temps, ces opinions étaient celles des papes pendant des siècles. Il est réjouissant de voir que le Saint-Siège reconnaît la pensée de ses propres prédécesseurs comme « catholique » et il est rassurant de voir que les années passant, les passions s'estompent. Quel esprit bien inspiré pourrait se réjouir de voir se prolonger d'éternelles divisions ?